

FOCUS ASSESSMENT

CVE/083

Programme d'appui au secteur des énergies
renouvelables

FICHE SYNTHETIQUE

Pays	Cabo Verde
Titre long du projet	Programme d'appui au secteur des énergies renouvelables
Titre court du projet	PASER
Code LuxDev	CVE/083
Version du rapport	Mars 2019

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'ÉVALUATION

Notation globale (Efficacité)	2 Les résultats sont supérieurs à la moyenne, dans certains domaines, les performances sont meilleures que prévu.
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : 2 Efficience : 3 Durabilité : 3

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport couvre l'évaluation intermédiaire du projet de « Programme d'appui au secteur des énergies renouvelables ». Le programme CVE/083 s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Cabo Verde à travers le Programme indicatif de Coopération IV. Ce programme est divisé en deux composantes principales :

- le renforcement de la gouvernance du secteur des énergies renouvelables ;
- l'amélioration de la capacité de collecte de fonds pour le secteur des énergies renouvelables.

Le programme CVE/083 vise à « contribuer à l'accès universel à une énergie propre, fiable, moderne et abordable, avec une augmentation significative de l'indépendance énergétique », en agissant pour améliorer et renforcer la gouvernance, la réglementation et les conditions commerciales dans le secteur des énergies renouvelables au Cabo Verde. La durée d'exécution du projet est de 60 mois (de janvier 2015 à décembre 2020), y compris la période initiale de formulation du programme. L'évaluation intermédiaire a eu lieu en octobre 2019.

Le montant total du projet est de 5 550 millions d'euros financés par le Grand-Duché de Luxembourg. Actuellement, le programme a déboursé 2 597 547 EUR, soit 47 % du budget total.

Ce rapport a été préparé suite à une mission de terrain au Cabo Verde du 8 au 18 octobre 2019. Cette mission a permis de consulter les acteurs du secteur de l'énergie impliqués dans la mise en œuvre du programme, soit plus de 35 personnes parmi les acteurs luxembourgeois, les institutions caboverdiennes (ministères, agences nationales) et les autres acteurs du secteur (entreprises privées, banques commerciales).

L'évaluation intermédiaire, réalisée par un évaluateur de la société *European Application of Technologies and Services* montre que les résultats intermédiaires attendus du programme CVE/083 sont pour la plupart atteints et sont souvent meilleurs que prévu.

Le programme a contribué de manière significative au renforcement des institutions publiques liées au secteur de l'énergie, notamment la direction nationale de l'industrie, du commerce et de l'énergie et son service de l'énergie et l'agence de régulation multisectorielle économique. Le programme a aidé ces institutions à établir un cadre politique et réglementaire propice à l'utilisation des énergies renouvelables et aux investissements.

Malgré l'impact positif du programme sur la gouvernance, le secteur énergétique caboverdien a encore besoin d'un soutien pour la coordination sectorielle jusqu'à présent. C'est dans ce sens que le programme développe actuellement un outil de décision stratégique : le système d'information sur l'énergie.

En plus de ce soutien, le programme prépare également des études de faisabilité afin que les îles de Santiago et de Brava puissent atteindre des niveaux plus élevés de pénétration des énergies renouvelables. Ces projets, s'ils sont mis en œuvre avec succès, faciliteront l'introduction de solutions innovantes et l'apprentissage de nouvelles technologies qui seront essentielles pour que le pays atteigne ses objectifs en matière d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Le soutien du programme au gouvernement dans la création d'une ligne de crédit subventionnée pour les projets de micro génération peut amener les banques commerciales à commencer à financer régulièrement des projets d'énergies renouvelables. Comme ces projets ont généralement des périodes de remboursement courtes, on s'attend à ce que le public commence à utiliser ces produits financiers pour installer des panneaux solaires dans leurs maisons afin de réduire les factures d'énergie.

En ce qui concerne les critères d'efficacité, l'évaluation a abouti aux conclusions suivantes :

- **pertinence** - L'évaluation a conclu que le programme est très pertinent dans le sens où il y a un alignement complet avec les politiques énergétiques nationales. Le programme répond positivement aux priorités du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté et aux objectifs stratégiques du pays pour le secteur des énergies renouvelables ;
- **efficacité** - L'obtention des résultats du programme par l'analyse de chaque indicateur révèle que les résultats n'ont pas encore été pleinement atteints car certaines actions n'ont pas encore commencé ou ne sont pas encore achevées. Toutefois, l'analyse des indicateurs et des actions prévues ou en cours permet de conclure qu'il y a une forte probabilité que tous les indicateurs produisent des résultats positifs pendant la période de mise en œuvre du programme ;

- **efficience** - Les ressources humaines et techniques du programme pour la mise en œuvre des activités sont adéquates pour atteindre les objectifs et les résultats attendus. Toutefois, en raison de la charge de travail élevée en 2020, il est recommandé de surveiller l'utilisation des ressources humaines afin de pouvoir les augmenter rapidement si nécessaire. En outre, les coûts du programme sont proportionnels au niveau d'effort et de connaissances techniques requis pour atteindre les résultats attendus ;
- **durabilité** - L'évaluation intermédiaire montre que les réalisations du projet programme peuvent être considérées comme durables d'un point de vue institutionnel, technique, méthodologique et économique. Le gouvernement actuel a adopté les énergies renouvelables comme priorité pour le développement économique et durable du pays et le programme agit comme catalyseur pour promouvoir l'utilisation de ces technologies au Cabo Verde.

Le programme a renforcé le cadre politique et réglementaire du pays en opérationnalisant la réglementation de l'accès au réseau électrique pour la micro génération et la charte de mobilité électrique, qui a jeté les bases du processus de dé carbonisation dans le secteur des transports. En démontrant la viabilité technique, économique et financière des projets d'énergies renouvelables, la durabilité des résultats positifs liés à l'amélioration de la gouvernance après la conclusion du programme est assurée. En outre, le programme a déjà prévu de créer les conditions susceptibles de faciliter le développement de futurs projets d'énergies renouvelables.

Les principaux enseignements tirés sont les suivants :

- une pertinence du programme en raison de son alignement sur les stratégies et politiques gouvernementales ;
- une appropriation importante des résultats et de la gestion du programme par la contrepartie principale ;
- un programme de capitalisation sur les expériences réussies en matière d'énergies renouvelables ;
- un renforcement de l'infrastructure électrique à faire et ainsi rendre le réseau plus intelligent ;
- la capacité humaine du bénéficiaire principal à assurer la durabilité des résultats du programme ;
- l'implication et le dialogue avec les partenaires de coopération.

Afin d'améliorer et d'optimiser les conditions de réussite du programme au cours de sa dernière année de mise en œuvre et de lancer des pistes pour la coopération future entre les deux pays, les recommandations suivantes sont proposées :

- améliorer la capacité du secteur de l'énergie à communiquer sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- améliorer la stratégie de passation des marchés, des spécifications techniques et de la supervision des travaux ;
- améliorer l'identification et de la formulation des activités ;
- une meilleure coordination entre les partenaires de coopération ;
- la reformulation des indicateurs du cadre logique ;
- accroître l'impact grâce à de meilleures compétences en matière de communication ;
- des synergies accrues avec les secteurs de l'eau et de l'agriculture ;
- accroître la portée du programme et/ou identifier le potentiel d'un nouveau programme de coopération.